

INFO Parents

Au coeur de l'Île

Octobre 2010
Volume 6 n° 2

L'Info Parents est un périodique destiné à informer les parents qui utilisent les services de garde reconnus par le bureau coordonnateur La trottinette carottée



Le mot du président

par Samuel Pradier

L'importance de la vigilance parentale

Les journaux sont remplis de cas relatant des choses pas très reluisantes dans les services de garde non réglementés, ces derniers temps. Mais il faut savoir que, dans un réseau de places à 7\$ comme celui de La trottinette carottée, il existe des lois et des règlements destinés à protéger les enfants.

Lors de visites à l'improviste dans les garderies, nos conseillères effectuent des contrôles pour s'assurer de la santé, du bien-être et de la sécurité des enfants. Par exemple, l'alimentation est surveillée, ainsi que le ratio, c'est à dire le nombre d'enfants présents, qui ne peut excéder 6 avec un seul adulte et 9 avec 2 adultes. Concernant l'éducation des enfants, la responsable de garde est tenue d'appliquer un programme éducatif pour les aider dans leur développement, tant au niveau physique, que social, intellectuel ou langagier.

Mais, nos conseillères ne pouvant être présentes en permanence dans tous les milieux de garde, il revient également aux parents de s'assurer que tout s'y passe bien. Lorsque ce n'est pas le cas, ils doivent tout d'abord s'adresser à la responsable de garde, afin de l'inciter à améliorer les choses. Le dialogue avec elle est primordial. Les parents ont aussi la possibilité de s'adresser à l'une des conseillères de La trottinette carottée. Soyez assurés que les informations reçues sont toujours traitées de façon confidentielle, afin que l'enfant ne soit pas lésé et puisse conserver sa place.

N'oubliez jamais que ce sont les parents qui sont les mieux placés pour contrôler la qualité des services de garde en milieu familial.



Le mot du directeur

par Jean-Marc Lopez

Film sur le milieu familial

La trottinette carottée travaille actuellement à la réalisation d'un DVD qui sera mis ensuite à la disposition de tous les parents.

On pourra voir les enfants en action dans les routines et les activités quotidiennes, avec les autres enfants, leur responsable de service de garde et aussi des parents. Ce film permettra de mieux comprendre comment La trottinette carottée contrôle la qualité des services offerts aux enfants, tout en donnant du soutien aux responsables et en leur payant des subventions. Ce soutien est donc administratif mais aussi et surtout pédagogique, afin de les aider au mieux dans leurs interventions avec les enfants.



Questions-réponses

Toujours pour une meilleure information, nous allons créer sur notre site Internet, à la section « Parent au quotidien », une petite foire aux questions. Par ce moyen, nous voulons que les parents sachent mieux le fonctionnement des services de garde que fréquentent leurs enfants et la façon dont le Ministère de Famille les réglemente pour qu'ils soient de qualité.

Vous désirez vous impliquer au conseil d'administration?

Il reste 2 places pour des parents. Vous pouvez vous renseigner:

- soit en envoyant un courriel à: bc@latrottinettecarotte.com
- ou en appelant le directeur: 514-523-0659.

BC LA TROTTINETTE CAROTTÉE
1215 rue Beaubien est, Montréal,
Québec, H2S 1T8
TÉL.: 514-523-0659
TÉLÉC: 514-523-4849
Courriel: bc@latrottinettecarotte.com
Site: www.latrottinettecarotte.com



COMMENT AIDER L'ENFANT DANS SES APPRENTISSAGES ?

par Jean-Marc Lopez, directeur

Dans le numéro d'Info Parents d'avril dernier, j'expliquais dans un texte que les expériences sociales de l'enfant étaient le point de départ de ses apprentissages et qu'en milieu familial le multiâge était un point fort dans le groupe. Pour faire suite à cet article, j'aborderai les différentes façons qui permettent de favoriser l'apprentissage de l'enfant.

Laisser l'enfant progresser à son rythme

Comme parents, nous souhaitons tous que nos enfants réussissent dans la vie et nous sommes prêts à les aider pour cela. Il peut aussi être inquiétant pour nous de penser que notre enfant pourrait avoir du retard sur les autres. Mais s'il est bien de stimuler son enfant il faut toutefois veiller à ne pas le stresser en lui faisant brûler les étapes. En effet, bien que l'enfant soit capable d'emmagasiner une quantité impressionnante d'informations, on sait également qu'il peut, à l'âge adulte, perdre intérêt à ce qu'il fait et être désabusé de la vie.

Renforcer les dispositions naturelles de l'enfant

L'enfant a sa façon à lui de penser ou de répondre à certaines situations, indépendamment de son origine sociale, géographique ou culturelle. Il possède des dispositions naturelles innées, comme la volonté d'apprendre, de progresser ou de pouvoir contrôler son environnement.

D'autres dispositions sont plus ou moins présentes chez les enfants, comme la curiosité, la créativité, la coopération, la franchise, la gentillesse et elles sont souvent apprises ou renforcées au contact des autres enfants ou des adultes. Comme l'enfant apprend principalement par échafaudage, en construisant de nouvelles connaissances à partir de celles déjà acquises, s'il est placé dans un environnement d'apprentissage favorable, où il a la possibilité de s'exprimer et de découvrir, il est susceptible de pouvoir renforcer ses dispositions naturelles. Sans les conditions préalables au vécu de ces expériences, ces dispositions naturelles sont susceptibles de s'affaiblir ou même de s'éteindre et il est

peu probable qu'une fois amoindries, elles puissent être acquises à nouveau.

Soutenir la motivation de l'enfant

Les dispositions naturelles de l'enfant se traduisent en motivation qui devient la source principale de son intérêt pour toute chose. C'est au parent, et aussi à l'éducatrice, de cultiver cette motivation, en laissant à l'enfant la possibilité de faire des choix, autant dans les jeux que les diverses activités de la vie quotidienne.

L'enfant motivé peut passer plus de temps impliqué dans son jeu et ce que lui propose l'adulte doit lui permettre un défi mais cependant pas trop difficile ni trop lourd à supporter. Surmonter un défi apporte de la satisfaction à l'enfant et il est alors tenté par d'autres défis, et ainsi de suite.

L'enfant n'a pas besoin que l'adulte soit constamment à le surveiller et à vouloir l'aider à réaliser ses activités. Ce n'est d'ailleurs pas l'activité en elle-même qui présente de l'intérêt pour apprendre mais plutôt le processus de cette activité, son expérimentation et les interactions avec les autres, qui, en milieu familial, se font particulièrement en multiâge. Le support de l'adulte consiste donc à fournir à l'enfant jeux, jouets et matériel qui susciteront sa curiosité et favoriseront sa créativité. Il n'est pas nécessaire de lui donner le dernier cri du magasin de jouets car les choses les plus simples sont souvent ce qui l'intéresse le plus.

Les émotions de l'enfant sont souvent aussi un bon indicateur pour les parents. L'enfant qui prend du plaisir dans son jeu ne se plaint pas, n'est pas grincheux et il apprend mieux.

La réussite de l'enfant l'encourage à apprendre

Dans ce qu'il fait, l'enfant doit pouvoir mesurer les résultats de ses actions. S'il prend plaisir à ses jeux et interactions avec les autres, il voit lui-même cela comme une récompense et il est encouragé à poursuivre dans ses explorations. Au début, le nouveau-né à un contrôle limité de

ce qu'il fait mais il sait cependant déjà s'exprimer à travers des cris, des pleurs, des expressions du visage et sa façon de bouger le corps.

S'il est important d'encourager l'enfant, il convient cependant de ne pas tomber dans l'excès, en particulier avec les récompenses. L'enfant ne doit pas associer sa réussite à la récompense que lui donnent les adultes. Par exemple, l'enfant ne devrait généralement pas devoir se trouver dans la situation de devoir demander à l'adulte s'il a bien fait pour ceci ou cela. Il doit pouvoir être confiant de son propre succès.

Un environnement favorable aide l'enfant à apprendre

Avant de vouloir aider l'enfant dans son développement, il convient, au départ, de lui assurer un environnement sain, sûr et sécuritaire. Et ensuite, on peut de mettre à sa disposition du matériel varié adapté à son niveau de développement et à ses intérêts. Lorsque l'enfant est impliqué dans un jeu, il devrait pouvoir le terminer à sa guise, sans que l'adulte n'intervienne pour le faire aller plus vite. Cela nécessite un effort car il faut résister à la tentation d'intervenir pour "aider l'enfant". Mais l'implication de l'adulte auprès de l'enfant est cependant souhaitable, par exemple pour faire ensemble des découvertes. Ça permet de pouvoir observer son enfant, tout en lui offrant un modèle et en pouvant l'encourager. On peut aussi demander à l'enfant s'il est content de son jeu ou de ce qu'il a réalisé, lors un bricolage ou autre chose.

Conclusion

Notre façon de répondre aux besoins de l'enfant doit être cohérente et prévisible pour lui, tout en lui permettant néanmoins de pouvoir exercer son autonomie. Il existe toutes sortes de façons d'aider notre enfant dans son développement mais la plus simple est finalement de lui présenter un bon modèle, dont il pourra s'inspirer.

1- On peut consulter le document complet sur notre site Internet, à la section « Documents », sous le titre *Comment aider l'enfant dans ses apprentissages?*



Le mot administratif

par Geneviève Chemouil,
commis-comptable

Les jours de fermeture

La responsable de garde peut fermer son service en dehors des journées fériées, soit pour prendre des vacances ou pour d'autres raisons. Cependant les dates de fermetures doivent être clairement indiquées dans l'entente de services.

Dans les limites du raisonnable, lors de la fermeture de son service, il est accepté que la responsable de garde puisse réclamer au parent le montant de la contribution de 7\$. Cependant, l'entente ne peut prévoir de paiement supérieur à cette somme. Quand le service est fermé, le bureau coordonnateur ne verse pas de subventions à la responsable de garde.

Frais de garde

Montant à payer

Il ne doit pas être supérieur à 7\$ par jour, et cela comprend tout à la fois, les services éducatifs, le repas de midi, les 2 collations, la literie, etc.

Cas des poupons

Le 7\$ journalier inclut également la nourriture du poupon, mais ne comprend pas les couches. Voir en page 5 pour plus de détails.

Relevé 24

Le parent doit fournir son numéro d'assurance sociale (NAS) à la responsable de garde. En effet, celle-ci est tenue d'indiquer ce renseignement sur le relevé 24. Selon la *Loi sur le ministère du Revenu*, l'omission de ce numéro peut entraîner une pénalité pour le parent et pour la responsable de garde.

L'entente de services de garde

Le parent doit obligatoirement avoir en sa possession un exemplaire signé de l'entente de services établie avec la responsable de garde, faute de quoi, ce document

n'est pas valide. Cette entente est en fait un contrat, régi par la *Loi sur la protection du consommateur* et elle doit être produite par la responsable de garde en deux exemplaires: UN pour le parent et UN pour elle.

Concordance entre l'entente et la fréquentation de l'enfant

Le parent a droit à la fréquentation inscrite sur l'entente. Par exemple, si le parent a un contrat de 5 jours, il peut fréquenter 5 jours, à l'intérieur des heures d'ouverture du service de garde. Et tant que ce dernier demeure ouvert, le parent doit pouvoir bénéficier des services, peut importe les circonstances.

Résiliation du contrat par le parent



Le parent peut, sans préavis, résilier l'entente de services, soit au moyen du formulaire de résiliation qui doit lui avoir été remis par la responsable de garde, soit par un autre avis écrit à cet effet, comme par exemple une lettre. L'entente est résiliée à compter de la date d'envoi du formulaire ou de l'avis de résiliation. La

date de départ de l'enfant doit y être clairement mentionnée par le parent. En contrepartie, le parent devra cependant payer une pénalité correspondant à la moins élevée des sommes suivantes: 50 \$ ou 10% du prix des services qui ne lui ont pas été fournis (c'est-à-dire jusqu'à la date de fin de l'entente).

Résiliation du contrat par la responsable de garde

Elle peut refuser de renouveler l'entente, sans motif. Et elle peut aussi la résilier lorsque :

LES JOURS FÉRIÉS

La responsable de garde peut fermer son service de garde ou le maintenir ouvert durant une journée fériée mais l'entente de services doit le mentionner et les dates doivent y être précisées.

Selon le ministère de la Famille, seuls les jours suivants sont considérés comme fériés :

Jour de l'An (1er janvier)

Lundi de Pâques (en mars ou avril)

Journée nationale des Patriotes
(en mai)

Fête nationale du Québec (24 juin)

Fête du Canada (1er juillet)

Fête du Travail (début septembre)

L'Action de Grâce (en octobre)

Noël (25 décembre)

La responsable de garde est en droit d'exiger la contribution parentale de 7 \$ pour ces journées même si le service de garde est fermé.

- le parent refuse ou néglige de manière répétée de payer les frais de garde;
- le parent ne respecte pas de façons répétées les règles de fonctionnement du service de garde, fournies avec le contrat;
- suite à un plan d'intervention établi par les deux parties, les ressources de la responsable de garde ne peuvent répondre adéquatement aux besoins particuliers de l'enfant ou que le parent ne collabore pas à son application.

Avant de mettre fin au contrat, la responsable de garde doit donner un préavis de deux semaines au parent. Toutefois, lorsque la santé ou la sécurité, des enfants qu'elle reçoit ou du personnel du service de garde, est menacée, elle peut toutefois rompre le contrat sans préavis.

Départ de l'enfant

Le jour officiel de départ de l'enfant est son dernier jour de fréquentation au service de garde.



La qualité des services de garde

QUELQUES PETITS CONSEILS POUR VÉRIFIER LA QUALITÉ DE VOTRE SERVICE DE GARDE...

par Martine Bouffange,
directrice adjointe

Vous n'avez pas l'opportunité de passer une journée entière dans le service de garde pour évaluer la qualité, alors vérifiez quelques points stratégiques et fiez-vous à votre instinct !

* D'abord, assurez-vous que ça clique avec la responsable de garde et demandez-lui son programme éducatif et quelles sont ses valeurs.

* Au moment d'aller reconduire ou chercher votre enfant, on vous demande de rester à l'entrée pour ne pas perturber le fonctionnement du service de garde ? Sachez que la loi vous permet d'avoir accès au service de garde en tout temps.

* Assurez-vous que l'éclairage, la température et la propreté du service de garde soient adéquats, ainsi, que la variété et la quantité de jeux et jouets disponibles aux enfants.

* Votre responsable de garde se fait-elle continuellement remplacer ? Il y a-t-il un roulement de personnes différentes auprès de votre enfant ?

* À travers les activités quotidiennes de la journée, votre enfant est-il allé dehors ?

* Le menu du dîner et des collations, est-il varié, suffisant et respecte-t-il le Guide alimentaire Canadien ?

C'est votre petit trésor que vous laissez entre les mains d'une autre personne, vous devez impérativement avoir confiance en votre service de garde, la qualité ça se vérifie !



Choisir le bon jouet

Dix conseils pour vous aider à choisir des jouets éducatifs

Considérez chaque jouet comme un outil d'apprentissage.

Assurez-vous que le jouet est amusant et éducatif.

Choisissez le bon niveau de difficulté. Développez son estime personnelle en choisissant des jouets qui offrent des objectifs atteignables.

Achetez des jeux qui encouragent la santé et la forme physique.

Encouragez aussi les jeux solitaires.

Attention aux jouets contenant de petites pièces s'il y a un bébé à la maison.

Considérez les intérêts de l'enfant. Demandez-lui ce qu'il préfère et expérimentez de nouveaux jouets.

Considérez le niveau d'attention de l'enfant. Ex.: Initier un enfant très actif à des activités plus calmes. Progressivement, cette activité l'aidera à développer son niveau de concentration.

Choisissez des jouets polyvalents avec lesquels l'enfant pourra jouer de différentes façons. Favoriser son imagination et sa pensée créative.

Aidez l'enfant à développer sa communication et ses compétences sociales avec des jouets qui encouragent la coopération et le partage et qui apprennent à l'enfant à attendre son tour.

Source: Revue, La culbute. nov.-déc. 2009.



À propos des relations

ÉVITER LES SITUATIONS IRRITANTES AVEC VOTRE RESPONSABLE

par Geneviève Lemay,
conseillère pédagogique

À l'occasion, il nous arrive de faire du soutien, soit auprès d'un parent mécontent des services offerts à son enfant, soit auprès d'une responsable de garde fâchée envers l'un de ses parents. C'est pourquoi nous vous présentons les situations problématiques les plus courantes qui se vivent dans les services de garde, avec des idées pratiques permettant d'en limiter les incidences.

Chez le parent

L'enfant malade

C'est l'une des situations les plus conflictuelles avec la responsable de garde. Il est clair que lorsque l'enfant est malade, sa maison est le meilleur endroit pour lui. Mais ce n'est pas toujours aisé pour vous les parents de manquer votre travail. Il faut donc penser à l'un de vos proches qui pourrait vous dépanner en cas d'urgence. Bien entendu, la responsable de garde doit respecter les procédures prévues, en particulier concernant l'exclusion temporaire de l'enfant et ne pas abuser pour un simple nez qui coule. Collaboration, dialogue, bonne entente et partenariat sont de mise!

Les sorties extérieures

L'article 114 du Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance est très clair. « *Le prestataire de services de garde doit s'assurer, que chaque jour, à moins de temps inclément, les enfants sortent à l'extérieur dans un endroit sécuritaire et permettant leur surveillance* ».

Certaines responsables de garde sortent beaucoup avec les enfants et d'autre moins. Il est important de vous assurer que votre enfant profite du bon air extérieur. Par ailleurs il est de votre responsabilité d'habiller adéquatement votre enfant en fonction de la température: chapeau, bottes, mitaines, etc. Lorsque son enfant est malade, un parent ne peut pas demander à la responsable de garde de ne pas sortir les enfants car cela les priveraient tous d'une activité essentielle à un développement sain. Si le parent juge que son enfant est trop malade pour sortir, il doit le garder à la maison.

La nourriture pour le poupon

Le parent doit fournir pour son poupon à la responsable de garde, le lait maternisé et la nourriture sous forme de petits pots ou autre, tant que l'enfant n'est pas en mesure de manger ce que consomment les autres enfants du service de garde. Mais dès que le parent considère que son enfant est prêt à consommer, éventuellement sous forme de purée, les mêmes aliments, du repas et des collations fournis aux autres enfants, la responsable de garde doit alors obli-

gatoirement les prendre à sa charge comme pour tous les autres enfants. Concernant le lait de vache, la responsable de garde doit le fournir au poupon, quel que soit son âge.

Chez la responsable de garde

Les besoins de garde et les retards

Votre responsable de garde est tenue par le Règlement de vous offrir 10 heures de garde si vous en avez besoin et ce, de façon régulière tout au long de l'année, y compris lorsqu'elle se fait remplacer, mais excepté lorsqu'elle ferme son service. Les dates de fermeture du service, pour vacances, jours, fériés, ou autre, doivent être clairement indiquées dans l'entente de services écrite. De la même façon, à moins qu'elle ne ferme officiellement son service, la responsable ne peut demander au parent de ne pas amener son enfant au service de garde, quelle qu'en soit la raison.

Le parent doit de son côté veiller à venir chercher son enfant avant l'heure de fermeture du service de garde. C'est important de respecter les horaires !

Le droit des parents et le respect de la vie privée

Le Règlement permet aux parents l'accès en tout temps au service de garde fréquenté par leurs enfants. Les parents, doivent cependant trouver un juste milieu entre leur droit d'accès et l'intimité de la responsable de garde et de sa famille.

Les paiements

Votre responsable de garde fournit des services à vos enfants mais elle s'attend en contrepartie à être payée de façon régulière. Pensez y!

La confiance mutuelle

Les parents autant que la responsable sont des modèles auprès des enfants, et chacun doit donc montrer l'exemple en particulier en se respectant. Vous êtes des partenaires dans l'éducation des enfants et vous devez vous faire confiance mutuellement.

Sans des attitudes appropriées, la relation entre vous pourrait devenir difficile et engendrer de nombreux problèmes. Sourire, ouverture, confiance, chaleur, reconnaissance, estime, valorisation... Sont des mots clés qui font partie du respect.

Ne les oubliez pas !





par Fatima Flamenco,
conseillère à la Réglementation

TRUCS ALIMENTATION



SITES INTERNET

www.extenso.org

information nutritionnelle scientifiquement fondée. Dossiers d'actualité, quiz et test sur la nutrition, etc.

www.hc-sc.gc.ca/

Le guide alimentaire canadien.

www.msss.gouv.qc.ca/nutrition/cru-cru

Suggestions pour présenter des fruits et des légumes de façon amusante.

www.aqaa.qc.ca

Association québécoise des allergies alimentaires.

Quand l'enfant commence à manger seul : lui offrir des aliments mous faciles à manipuler avec ses petits doigts.

Encouragez l'autonomie, donnez-lui le temps de pratiquer ses habiletés et de renforcer sa confiance. Il est possible qu'il veuille utiliser la cuillère comme les grands, laissez-lui la manipuler!

Lorsqu'il est tout-petit, il est préférable d'ignorer sa maladresse et sa malpropreté. Il est à ses débuts et cela fait partie de son processus d'apprentissage.

Offrez-lui aussi la possibilité de faire des choix entre deux aliments et exprimez-lui votre contentement lorsqu'il mange.

Lui apprendre à manger sans trop d'empressement en engageant une

petite conversation avec lui entre deux petites cuillères. Donnez-lui l'exemple en créant une atmosphère détendue. Lui présenter aussi de petites portions.

Pour le tout-petit curieux de la loi de la gravité, il n'est pas nécessaire de se mettre en colère ou de se fâcher. C'est une étape normale de son développement. Il est préférable de ne pas ramasser à chaque fois la nourriture. Au troisième incident, lui retirer tout simplement sa nourriture. Il nous fait peut-être signe qu'il est bien rassasié.

Un nouvel aliment dans l'assiette! Lui présenter de manière à bien le décrire dans sa forme, sa couleur, son odeur, et son goût, tout en s'amusant.

Saviez-vous que...

Le partenariat entre la famille et le milieu de garde:

- Favorise le sentiment de sécurité chez l'enfant. La constance et la continuité des soins et des attentes rendent son environnement prévisible.
- Favorise la cohérence. Un manque de collaboration entre la famille et le milieu de garde peut présenter à l'enfant des modèles incompatibles ou des comportements inappropriés. L'incohérence entre les deux agents de socialisation peut générer l'agressivité. L'enfant peut vivre une tension puisque les attentes sont différentes.
- Permet la réussite d'un plan d'intervention.
- Favorise une meilleure adaptation en milieu de garde. La crise transitionnelle est en effet moins grande quand il y a des échanges sur les besoins et les habitudes de vie de l'enfant.

D'après Sylvie Boursier, intervenante en petite enfance.

Qu'est-ce qui fait donc rire les bébés ?

Saviez-vous que le jeu de coucou est une merveilleuse façon pour bébé d'appivoiser la séparation et l'absence ? Ce petit jeu anodin lui permet de comprendre que même si une personne ou un objet n'est pas là, elle existe encore ! Les jeux de cache-cache et d'imitation aident les bébés à se différencier des autres et à dramatiser les situations. Les bébés adorent qu'on les cherche... Et qu'on les trouve ! Et ils en redemandent ! la prochaine fois que vous donnerez à manger à bébé, pourquoi ne pas nourrir son esprit du même coup en lui faisant un numéro comique ? N'oubliez pas: le bébé est votre spectateur préféré !



Source: *Bonne semaine*, 5^{ème} année, no. 14



LES ÉTAPES-CLÉS DU DÉVELOPPEMENT DU LANGAGE

par Isabelle Comeau,
conseillère pédagogique

Le développement du langage est au cœur des préoccupations de la majorité des parents et des intervenants de la petite enfance. L'apprentissage du langage est un processus long et complexe. Il se fait au rythme de chacun et de façon unique. Par contre, il existe tout de même des repères pour nous aider à y voir plus clair. Ces indications, qui varient d'un enfant à l'autre, ne doivent pas être utilisées pour établir de diagnostic mais plutôt pour choisir le soutien et les activités appropriés aux enfants, en fonction de leur âge.

ÂGE	Étapes-clés
Vers l'âge de 1 an	<ul style="list-style-type: none"> -Reconnait son nom -Dit deux ou trois mots en plus de « papa et maman » -Imite des mots familiers -Comprend des instructions simples -Reconnait les mots comme des symboles représentant des objets. S'il entend (auto) il montre le garage, s'il entend (chat) il imite le miaulement
Entre 1 et 2 ans	<ul style="list-style-type: none"> -Comprend « non » -Utilise de 10 à 20 mots y compris les noms des personnes qui l'entourent -Est capable de combiner deux mots, par exemple: « papa, dodo » -Fait le geste au revoir et joue à la main chaude -Imite les sons des animaux familiers -Tend un jouet lorsqu'on lui demande -Utilise des mots comme « encore », pour signifier un désir -Indique ses orteils, ses yeux et son nez lorsqu'on lui demande -Va chercher un objet dans une autre pièce lorsqu'on lui demande
Entre 2 et 3 ans	 <ul style="list-style-type: none"> -Nomme les parties du corps -Tient des conversations avec lui-même et avec ses jouets -Demande: « Qu'est-ce que c'est? » Et « où est mon...? » -Utilise des énoncés négatifs de deux mots par exemple : « veux pas » -Forme certains changements de genre ou nombre tels que: « mon manteau, ma tuque et mes mitaines » -Dispose d'un vocabulaire de 450 mots -Donne son prénom et indique son âge avec ses doigts -Combine des mots et des verbes par exemple: « maman arrive » -Parle de lui-même en disant moi ou je, plutôt que son prénom -Comprend des concepts temporels simples comme hier soir et demain.
Entre 3 et 4 ans	<ul style="list-style-type: none"> -Est capable de raconter une histoire -Compose des phrases de 4 ou 5 mots -Peut nommer au moins une couleur -Comprend: « hier, hiver, dîner, ce soir, petit, gros » -Commence à réagir correctement à des demandes telles que « met le bloc sur la chaise » -Sait son nom de famille, le nom de sa rue et un certain nombre de comptines
Entre 4 et 5 ans	<ul style="list-style-type: none"> -Compose des phrases de quatre ou cinq mots -Utilise correctement le temps grammatical du passé -Reconnait et indique les couleurs rouge, jaune, bleu et vert -Reconnait le triangle, le cercle et le carré -Comprend: « le matin », « ensuite » et « à midi » -Peut exprimer l'imaginaire par exemple: « j'espère que » -Pose une foule de questions: « Qui quoi ou qu'est-ce que? » 

Cet article est tiré de «Les diplômés», la revue des diplômés de l'Université de Montréal, numéro 401, automne 2001.

Connaissez-vous le site Internet de La trottinette carottée ?

www.latrottinettecarottee.com

Vous cherchez une nouvelle place pour votre enfant ? Consultez les places disponibles dans l'onglet « Places disponibles ».

Vous cherchez de l'information sur notre bureau coordonnateur ? Allez dans « Qui sommes nous? Que faisons nous » et « Parent au quotidien ».

Vous désirez connaître les nouveautés comme les dossiers pédagogiques et les Info RSG et Parents ? Visitez « Quoi de neuf? »

Nouveau dossier en ligne: Accueillir un nouvel enfant - Fiche pratique parent - L'intégration d'un enfant en service de garde.

Bonne navigation !



La trottinette carottée
Bureau coordonnateur de la garde en milieu familial

959 places dans Villeray - La Petite Patrie à Montréal

Où sommes-nous ? Que faisons-nous ? Places disponibles Nos publications Notre pédagogie RSG au quotidien Parent au quotidien Devenir RSG

Bienvenue à La trottinette carottée

Nos visiteurs

Menu de la semaine

Quoi de neuf?

Les dessins originaux de Marie-Claude Lord sont à l'usage exclusif du CPE La trottinette carottée.
Mise en couleur : Myriam-Rachelle Lopez et Danielle Paradis.
Conception : Danielle Paradis
Développement du site : Lysanne Sarrazin

[[Page d'accueil](#)] [[Plan du site](#)] [[Pour nous contacter](#)]

BC LA TROTTINETTE CAROTTÉE
1215 RUE BEAUBIEN EST
MONTRÉAL (QUÉBEC) H2S 1T8

